TOURCOING

Société de secours mutuels St-Louis. — Une messe sera célébrée en l'église Sainte-Anne, pour les membres défunts de la Société de secours mutuels St-Louis, aujourd'hui dimanche, à huit heures et demie.

L'assemblée générale de la société sera tenue également aujourd'hui, à dix heures précises, dans la salle du Casino, rue Nationale, 131.

Chez les Prévoyants de l'Avenir. — Nous apprenons que les deux sections de Tourcoing des Prévoyants de l'Avenir, organisent pour le dimanche 24 septembre prochain, une fête-conférence à laquelle assisteront MM. Chatelus et Dugas, président et vice-président du Comité central. Plusieurs sociétés musicales et quelques artistes très distingués prêteront leur concours à cette fête de propagande. Le programme en sera publié ultérieurement.

Chapeleta, Médailles, Cadeaux
Bijouterie, Léon THARIN, 24, rue St-Jacques

Bureau de placement gratuit de Roubaix-Tourcoing. — Le bureau de placement de la 7e Section sera ouvert le 4 juin, à la Maison des Ouvriers, rue d'Alger, Croix-Rouge, 11 h. 1/2 à midi.

M. Gustave Ecrepont, directeur de filature, se tiendra à la disposition des intéressés.

Accidents de travail. — J.-B. Dewasch, 37 ans, ouvrier peintre, rue Jourdan, 43, chute d'une échelle ayant occasionné une entorse du pied gauche. Docteur Vermeesch ; dix jours de repos.

— Albert Delmotte, 23 ans, tisserand, rue du Tilleul, 147, médius gauche broyé entre le bâti et la manivelle de son métier. Docteur Catteau ; trente jours de repos.

— Julien Delobel, 39 ans, garçon brasseur, rue de Gand, blessé au genou gauche en descendant une roudelle dans une cave. Docteur Bonte ; 15 jours de repos.

— Gustave Leleu, 24 ans, ratlacheur, rue des Flandres, 24, s'est brûlé aux doigts en plaçant une corde sur son métier. Docteur Bourgeois ; repos de 10 jours.

Grand choix de **Cadeaux pour 1re Communion**, maison Albert OGER, 10, rue Saint-Jacques, Tourcoing.

Suites mortelles d'un accident. — Le 23 mai dernier, un charretier du service de Péboeuf, Abraham Vandebrouck, 58 ans, rue de Lens, à la suite d'une glissade tomba sous son tombereau rue de Roncq. Une roue lui passa sur le corps. Transporté à l'hôpital il y reçut les soins du docteur Catteau qui constata une fracture de côte et l'écrasement de deux orteils.

Il semblait alors que le blessé en serait quitte pour un mois de repos et les premiers jours de traitement marquaient une amélioration graduelle qui confirmait cette prévision.

Depuis l'état d'Abraham Vandebrouck s'aggrava et il succomba samedi aux suites de lésions internes. Ses obsèques auront lieu lundi à 8 heures à Notre-Dame.

Les épaves. — Un lorgnon trouvé place Saint-Jacques par Mlle Lucie Vandepoutelete ; un portemonnaie, contenant une petite somme, trouvé rue de la Belle-Vue par M. Félix Cornélis ; un autre portemonnaie, renfermant quelques pièces de monnaie, trouvé rue Nationale par M. Charles Parent ; même trouvaille faite rue de Wasquehal par Mlle Germaine Delannoy. Ces objets peuvent être réclamés au poste de police.

M. Léon Castelain, rue du Dahomey, 40, tient à la disposition du propriétaire un chien ratier blanc, tâché de noir à la tête, trouvé dans sa rue.

Chapellerie Segard-Dedourge, 29-31, rue St-Jacques, Tourcoing. — Chapeaux pour Fillettes et Dames, genre chapelier. — Grand choix de Fourrures.

Extradé. — Arrêté à Lille pour abus de confiance au Belgique, Benoit Maifait, 47 ans, menuisier, a été remis samedi aux autorités belges.

Infraction à un arrêté d'expulsion. — Eugène Verstraete, 40 ans, ouvrier agricole, né à Staden (Belgique), expulsé, fut rencontré samedi à 7 heures par les gendarmes, en flagrant délit à Lille.

Beaucoup de bruit pour rien. — M. P..., dont l'automobile a renversé un enfant, rue d'Alger, lundi dernier nous écrit :

« L'enfant que la rumeur publique avait dit écrasé et décapité par mon automobile est complètement remis de l'écorchure qu'il a reçue. »

Tant mieux !

Etat-civil de Tourcoing
du 3 juin

Naissances. — Duhamel Maurice, rue Denfert-Rochereau, 34. — Beeckman Yvonne, rue de la Blanche-Porte, cour Dewitte, 34. — Breuvart Marie, rue Lavoisier, 3.

Décès. — Wicart Eugénie, 60 ans, sans profession, rue Achille-Testelin, 207. — Delnatte Julien, 2 ans, rue Cronstadt, 1. — Scalbert Emilienne, 8 ans, rue de Renaix, 67.

Mariages. — Chantry François, maçon, et Libbrecht Cornelia, soigneuse. — Pierre Wielfaert, tisserand, et Vanhove Elisa, ménagère. — Dhuyvetter Aristide, ourdisseur, et Dewyche Mathilde, rattacheuse. — Cazier Désiré, domestique, et Gheysen Marie, servante. — Himpens Rémi, magasinier, et Duseullier Laure, soigneuse. — Delebarghe Auguste, manœuvre de maçon et Marie Tack, épluchoeuse.

Fourmentin Hector, trieur, et Vienne Clémence, doubleuse. — Lounge Jules, trieur, et Mortelmans Blanche, soigneuse. — Velcke Jules, rattacheur, et Destombes Germaine, doubleuse. — Saint-Albert, magasinier, et Lagache Julienne, repasseuse. — Derveaux Emile, sans profession, et Dujardin Eugénie, sans profession. — Pollet Henri, tisseur, et Martinache Clara, cannetière. — Bonche David, tisserand, et Capelle Maria, soigneuse.

TRAITEMENT homoeopathique des Maladies de la Prostate et de l'Estomac. — Hôtel du Commerce, r. de Béthune, 15, Lille. Les mercredis, de 3 à 5 h.

HALLUIN

LES CONCOURS DU COMICE AGRICOLE

Le programme des prix

Le Comice agricole de l'arrondissement de Lille a choisi la ville d'Halluin pour y établir les concours de 1905, qui auront lieu les 9 et 10 juillet prochain, au milieu des réjouissances organisées pour la circonstance.

Les concours agricoles comprennent :

1° Concours d'arrondissement des animaux reproducteurs des espèces bovine, porcine, ovine et caprine, le dimanche 9 juillet, à l'Abattoir, rue Saint-André. — 3 500 fr. de prix sont affectés à ce concours.

2° Concours de volailles et animaux de basse-cour. Les dimanche et lundi 9 et 10 juillet, à l'école libre, place de l'Eglise. Des diplômes et médailles seront accordés aux plus beaux lots. Les concurrents auront à se munir des cages nécessaires.

3° *(a)* Exposition de produits agricoles, exclusivement réservée aux producteurs de l'arrondissement : produits de la laiterie, produits de la basse-cour, produit de la grande culture de la dernière récolte ; produits du jardin.

(b) Exposition des produits d'industries agricoles ou d'industries auxiliaires : Sucres, alcools, chicorées, lins, huiles, tourteaux, engrais, produits commerciaux divers, etc., etc. Les dimanche et lundi 9 et 10 juillet. Place verte et rue de la Gare.

Nota. — Les bestiaux, volailles et animaux de basse-cour, machines et produits divers devront être arrivés et placés le dimanche avant neuf heures du matin, la réception et le classement commençant le samedi 8 à 9 heures.

Les jurys fonctionneront le dimanche à dix heures du matin.

5° Concours d'arrondissement de race chevaline. Le lundi 10 juillet, pâture de M. Lepers-Odou, rue de la Procession. Des primes, médailles et plaques de classement seront accordées aux plus beaux sujets exposés.

Les chevaux devront être rendus sur le lieu du concours pour 9 heures du matin.

Le jury fonctionnera à 10 heures précises.

6° Essais pratiques de charrues, Brabants doubles, le dimanche 9 et le lundi 10 juillet à neuf heures du matin, rue de Lille.

Ces essais seront sans classement et avec primes de déplacement. Ils porteront sur les charrues, brabant double. Ne seront admis à ces essais que les appareils ayant figuré à l'exposition des machines et instruments agricoles.

Nota. — 1° Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent en faire la déclaration à M. Numa Rousse, secrétaire-général, 122, rue de Paris, à Lille, avant le 5 juillet, dernier délai, en donnant le détail des sujets ou objets à exposer et en indiquant l'emplacement qui leur est nécessaire.

2° MM. les Exposants des concours d'animaux reproducteurs, sont priés, afin d'éviter tous accidents, dont le Comice ne peut être responsable, de se conformer au règlement de police en usage.

3° La compagnie du chemin de fer du Nord accorde une réduction de 50 0/0 sur le prix du transport des animaux, machines et produits divers à destination de ces concours.

Voici les prix qui seront distribués ; on jugera de leur importance.

Une allocation de 1.055 fr., une médaille de vermeil et une médaille d'argent ont été accordées par M. le Ministre de l'Agriculture, pour être décernées au nom du Gouvernement de la République.

De plus il a été accordé :

Une subvention de 3.500 fr. par le Conseil général, Une subvention de 1.500 fr. par la Municipalité d'Halluin, 1 médaille par M. Félix Chatieleyn, sénateur du Nord. 100 fr. pour médailles par M. Grousseau, député du Nord. 2 médailles par M. Th. Barrois, député du Nord. 3 médailles par M. Bonte, député du Nord. 1 médaille par M. Dansette, député du Nord. 1 médaille par M. Marcel Delaune, député du Nord. 100 fr. pour médailles par M. Barrois-Lepers, conseiller général.

1 médaille par M. Florent Sieuzil, conseiller général.

5 médailles par M. Alix Ghestem, conseiller général.

100 fr. pour médailles par M. Sion-Arnould, conseiller d'arrondissement.

70 fr. pour primes et médailles par Mme la baronne des Rotours, propriétaire.

2 médailles par M. Philippe Méry de Montigny, propriétaire à Lille.

6 médailles par la société des Agriculteurs de France.

6 médailles par la société des Agriculteurs du Nord.

3 médailles par la société nationale d'aviculture de France.

3 médailles par la société nationale d'encouragement à l'agriculture.

6 médailles par la société des Aviculteurs du Nord.

2 médailles, par l'Association de l'Ordre National du Mérite agricole.

2 médailles, par la Société régionale d'Horticulture du Nord de la France.

Pour être attribuées aux lauréats des concours.

Dispositions générales. — Pour prendre part aux concours ou expositions précitées, les intéressés devront adresser une déclaration portant détail des animaux, produits ou machines qu'ils auraient l'intention de présenter avant le 5 juillet, délai de rigueur.

Les emplacements seront déterminés par l'ordre d'inscription des exposants. Avec son accusé de réception de déclaration, l'exposant recevra un numéro d'ordre.

La réception et la répartition des expositions d'aviculture, produits agricoles, machines agricoles, commencera le samedi 8 juillet, à 9 heures du matin ; tous les aménagements devront être terminés le dimanche matin à 9 heures.

Aucun objet, produit ou machine exposé ne pourra être enlevé avant le lundi à 5 heures de l'après-midi, sauf les bestiaux et les chevaux.

Les jurys fonctionneront le dimanche à dix heures du matin et le lundi à dix heures du matin et à trois heures du soir.

Des médailles seront mises à la disposition du jury pour récompenser s'il y a lieu, les apports non prévus au programme et les personnes qui auront le plus contribué à l'ornementation de l'exposition générale.

Le Comice se réserve la faculté de pouvoir remplacer les médailles d'or accompagnées ou non de primes par des objets d'art, sans que la représentation des valeurs puisse être demandée par les lauréats.

Une grève de tisserands

Une grève vient d'éclater de nouveau au tissage de MM. P. Sion et J. Vienne. Les ouvriers, après de nombreuses réunions à la Maison du Peuple, ont décidé, vendredi soir, de déserter l'usine.

Ce n'est plus, cette fois, le syndicat indépendant qui, pourtant, s'était montré suffisamment apprêt et prudent dans la défense des intérêts professionnels en cause lors du dernier conflit, qui est chargé de présenter aux patrons les revendications ouvrières. C'est le citoyen Vandeputte, militant de la Société, et secrétaire du syndicat rouge, qui a été délégué vers MM. P. Sion et J. Vienne. Ceux-ci ont répondu qu'ils ne voulaient avoir aucun rapport avec la Maison du Peuple et n'entendaient discuter qu'avec leurs ouvriers.

Samedi matin une quarantaine d'ouvriers se présentaient à l'usine. Les 170 autres suivirent les décisions prises à la Maison du Peuple. Se trouvant en minorité les ouvriers qui voulaient travailler se retirèrent vers huit heures du matin.

A 4 heures, un revirement se produisit et un bon tiers des ouvriers vint demander une entrevue aux patrons. Ces derniers ayant consenti diverses augmentations de tarif et des facilités pour le travail, les tisserands présents à l'entrevue, ont promis de regagner les ateliers, mardi matin. Toutefois, ils ont déclaré vouloir s'en rapporter à la décision qui sera prise dans la réunion qui se tiendra, lundi, à 10 heures du matin, à la Maison du Peuple.

Espérons que les ouvriers n'iront pas se mettre dans la gueule du loup socialiste.

ARTHRITIQUES Buvez à vos repas CONTREXEVILLE PAVILLON

LILLE

Le Concert des Jeunes Aveugles

C'est devant une très belle salle que les jeunes artistes de l'institution de Ronchin se sont fait entendre hier au soir.

Hâtons-nous de dire qu'ils ont remporté un succès aussi complet que légitime.

Une triple ovation a été faite à MM. Gadenne, Quénet et Gillin.

M. Gadenne, le distingué chef de la jeune phalange artistique, a fait entendre de pine, une *Sérénade*, de Saint-Saëns, et *La danse des Bacchantes*, de Gounod. Son jeu a été fort goûté, ainsi, d'ailleurs, que celui de son accompagnateur au piano, M. Ott.

M. Quénet a montré tout ce qu'un artiste peut tirer d'un cornet à piston.

M. Gillin, professeur de gymnastique, des Jeunes Sourds-Muets, a fait exécuter à ses élèves des mouvements gradués, du simple au composé, au surcomposé même, et cette partie spectrale, intercalée dans le concert, a été merveilleusement goûtée du public. Le genre de gymnastique adopté à Ronchin est la gymnastique sans engins, dite suédoise, (probablement parce que c'est un français qui la premier la lança). Utile pour les enfants, elle offre, pour l'éducation des sourds-muets surtout des avantages très grands ; c'est ce qui explique en quelle estime on la tient à Ronchin et pourquoi le professeur dévoué qu'est M. Gillin, s'acharne et se prodigue pour obtenir le résultat que les spectateurs ont tant apprécié et tant applaudi.

Parmi les jeunes musiciens qui se sont fait entendre seuls, nommons MM. Delannoy, Lequenne, Carton et Delury.

Mais c'est tout l'orchestre qu'il faudrait énumérer tant l'exécution du programme a été brillante.

Une partie très intéressante encore fut la courte conférence donnée par le distingué M. Chauveau, directeur de l'Institution. Après avoir initié en quelques mots l'auditoire à la méthode de démutisation, M. Chauveau procède par démonstration et fait articuler des sons, des éléments, puis dire des mots, puis des phrases, enfin, pour le bouquet, l'un des élèves lit au public une adresse fort bien tournée et qui fut entendue sans difficulté.

Une seule lacune à relever dans la conférence du sympathique directeur : s'il a bien parlé des qualités des sourds-muets, il n'a pas soufflé mot des qualités qu'il faut à leurs éducateurs, mais le public a suppléé à ce que ne disait pas l'orateur, et les applaudissements enthousiastes l'ont bien prouvé.

P. L.

DOUBLE SUICIDE

Le soldat retrouvé noyé à Saint-André

Sous ce titre nous avons relaté la découverte faite jeudi matin au Grand-Carré, par M. Isidore Tougart.

Samedi soir à 9 heures 1/2, un marinier, a retiré de la Deûle à l'écluse de St-André, le cadavre du soldat Pierre Dolemaer.

Les recherches continuent pour retrouver le corps de la femme.

BELLENGUEZ Bandagiste, 61, Ellip. Complet à mes. 45 f. Pardessus à m. 25 f.

ARMENTIÈRES

L'émission de fausse-monnaie

Une arrestation à Lille

Nous lecteurs se souviennent qu'une femme le lundi fut arrêtée, il y a une dizaine de jours en flagrant délit d'émission de fausse monnaie.

La police de Lille a arrêté, samedi, une nommée Maria Tronka, 63 ans, au moment qu'elle venait traiter des cartes postales, place de la République.

Cette femme, interrogée par M. Hartmann, a nié toute participation à l'émission de fausse monnaie. Elle prétend qu'elle a connu à Londres la femme Icardi, mais qu'il n'a jamais été question entre elles d'émission de fausse monnaie.

Maria Tronka est née à Alexandrie, elle a vu tous les pays et toujours elle a fait son devoir, a-t-elle dit au juge d'instruction.

D'ailleurs, elle ajoute qu'elle avait appris par les journaux l'arrestation de la femme Icardi, et cependant, elle est allée à la poste retirer sa correspondance. « C'est la preuve de ma bonne foi », a-t-elle ajouté.

TAPIOCA INDIEN & PERLES INDIENNES
Approuvés par la Société d'Hygiène de France
C. DUFIER et Cie, Usine de Château-Thierry, à Wasquehal (Nord).

JEU DE DAMES

A B C des débutants

XVI. — *Coup de Bruxelles.* — Nous étudierons d'abord le cas le plus simple. Soit la marche :

B. 33.28 — 28.17 — 31.27 — 36.26 — 38.33 — 42.38 — 47.42 — 41.36 — 38.27 — 39.33 — 44.39.

N. 17.22 — 11.22 — 29.31. — 12.17 — 47.21 — 7.12 — 6.11 — 1.6 — 21.26 — 20.24 — 11.17?

Le dernier coup des Noirs est une faute qui leur fait perdre deux pions ou livre le passage à dame. Il est à remarquer que le coup de 12.17, au lieu de 11.17, leur laissait perdre de suite deux pions par 27.21 des Blancs.

Problème 41 (coup de Bruxelles)

NOIRS : 18 PIONS

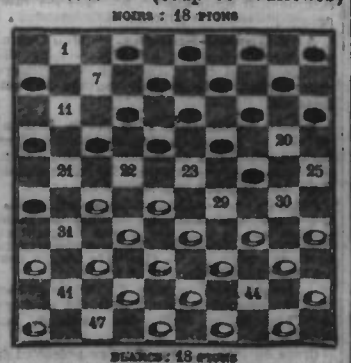

BLANCS : 18 PIONS

Les Blancs commencent et gagnent deux pions ou passent à dame.

B. 27.22 — 22.31 — 32.23 — 38.41 — 37.31 — 42.11 — 11.22 *g.* deux pions.

N. 18.27 — 16.27 — 19.28 — 6.17 — 26.37 — 12.17.

Remarque : Il est bien évident que le résultat reste le même si les Blancs, au troisième temps, commencent par 37.31, suivi de 42.11 et de 18.23.

Exercices pour les débutants

31. Position : Deux pions noirs (13, 18) et une dame noire (16) contre quatre pions blancs (28, 32, 38, 39) ; les Blancs gagnent en cinq temps.

32. Position : Deux pions noirs (13, 18) et une dame noire (16) contre quatre pions blancs (28, 32, 33, 39) ; les Blancs gagnent en cinq temps.

33. Position : Un pion noir (13) et une dame noire (11) contre quatre pions blancs (23, 28, 29, 34) ; les Blancs gagnent en six temps.

Ces trois exercices ne sont autres que des démonstrations du *coup turc*, dont nous avons déjà donné un exemple dans le problème 2, et sur lequel nous aurons occasion de revenir.

Solutions des exercices

28. — B. 38.33 — 33.43 — 43.39 — 39.34 *g.*
N. 29.38 — 24.30 — 30.35.

29. — B. 33.29 — 23.10 — 38.33 — 33.29 — 29.24 *g.*
N. 24.23 — 15.5 — 0.10 — 10.15.

30. — B. 33.33 — 22.43 — 43.39 *g.*
N. 29.38 — 24.29.

Problème 42, par Mathold

NOIRS 10 PIONS, 1 DAME

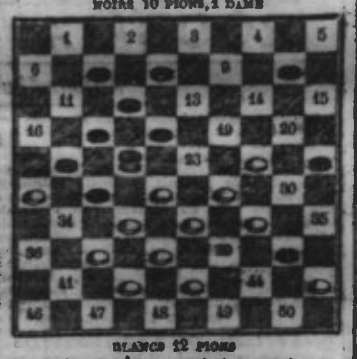

BLANCS 12 PIONS

Les Blancs commencent et gagnent.

Solution du problème 38 :

B. 28.22 — 39.33 — 38.33 — 24.17 — 22.24 — 13.37 — 20.24 — 25.5 — 5.23.

N. 17.28 — 28.30 — 30.46 — 12.32 — 16.30 — 32.41 — 45.20 — 12.18.

Nous engageons les amateurs à examiner la fin de partie, qui est particulièrement intéressante.

Solutions justes du problème 38 :

MM. Mathold, Ladoots, Debyser.

PETITE CORRESPONDANCE

Mathold. — Mille regrets de vous voir abandonner le Jeu de Dames pour lequel vous paraissiez si remarquablement doué. Rapprochez-vous de nous que moi-même et que votre amitié vous permettra bientôt de nous revenir plein d'une nouvelle vigueur.

M. D. — Reçu avec plaisir la photographie des deux sympathiques damistes ; le pliage fut malencontreusement effectué. Néanmoins, je suis parvenu à réparer assez convenablement le dommage, dont vous pourrez en juger à votre prochaine visite.

Adresser toutes les solutions et communications à M. Paul, en *Dernier de Messieurs*, Etablissement Saint-Louis, rue du Marché, 20, où les joueurs se réunissent les dimanches, lundis et jeudis dans la soirée.

Récréation des gens d'esprit

Lire dans la Croix de demain lundi, un avis important pour la fin du Concours.

ENVOI n° 7

Enigme

Entre autour de l'autre, ils sont bien désagréés ;
Qu'un chapeau les manque, ils sont vite [pris.

Charade

De conduite mal sûr, vit, secours à l'honneur,
Bon courier ; on doit il même de la vapeur...
— Quand mon *deux* est mauvais, c'est qu'il [cause d'alarmes !
— Mon *trois* aux gens peureux ferait prendre [les armes
— Dans les prédictions mon *quatre* s'est [tant
Résonné... Pour mon *tout* — vris *fort* [bruit !

Pensez-y pour le moins au cours de vos voyages.
Histoire de répondre aux yeux cette énigme
En leurs questions, — Mais, oui ! Messieurs, [sans avoir vu...»

J'allais tirer le mot ; j'aperçu confondu,
D'autant que c'est à vous rendre l'avantage
D'aller voir par vous-même en lisant du verbiage.

Mot carré syllabique

Dans la *Croix* du lundi
On voit épanoui,
Le nom d'un fort bonhomme,
Que j'aime assez en somme,
Qu'il soit même *premier*,
Différent du *dernier*.
De frayeur il me glace,
A bien faire la grâce,
Un général [illegible]
Mais parlons seulement
Du *deux*... Pour le prodaire,
Pensez « Bonement entre »,
Le modeste savant
Toujours très complaisant
En trente-trois vingt-paroles,
Ayant vu nos [illegible]
Nous dit — à profusion !
Quel usage notre bouillon
Peut ou doit y rester,
... Et la flamme à donner,

Voilà là mon rôle :
L'Œdipe a la parole.

Mélangramme

Animal vivant en forêts,
— Poisson bien venu des gourmets.
— Ouverture [illegible]
— Personne ayant l'humeur joyeuse.
— Rampant contre les marcheurs.
— Chez ceux qui du pain font vendeurs.
— Triste obstacle empêchant la vue
De s'élever jusqu'à la nue.

Anagramme

J'étais de mon vivant roi puissant d'Israël ;
De moi que reste-t-il sous la voûte du ciel ?
Mon nom, et c'est tout, tout. Encore, sans ver- [gogne
M'en a-t-on dérobé — quelle triste besogne ! —
Les éléments premiers pour en façonner
Le nom d'une contrée assez [illegible].
Ce n'est pas tout, hélas ! On veut, [illegible] villes
En faire le prénom du maintien [illegible] filles ;
Et la femme y trouvant [illegible] vous
De mettre qu'elle a [illegible] [illegible]

Horreur plus grande encore ! Pour [illegible] [illegible]
Qu'un tireur a touché la feuillet [illegible] ronde,
Qu'un poète à ses pieds mil quelques [illegible] [vers,
Un [illegible] par deux fois, les plaçant de travers,
Mes lettres de noblesse !... Ah ! que mon [illegible]
Est grandet... Mais, lecteur, me [illegible] [illegible]
Peut-être ?... Dans ce cas, je saurais m'[illegible],
D'autant que continue, ce serait me [illegible].

Envoi n° 8

Enigme (Sonnet)

Que ta compagnon à mes flancs [illegible],
Vilain pourrait [illegible], [illegible] [illegible],
Naissant en feu, gemit [illegible],
Voici... je quitte d'un [illegible] mon [illegible] aux bandes [glorieuses,
Où vais-je ? Je ne sais. Dans ma course [illegible] [illegible],
Je vois fuir sous mes pas deux longs [illegible] [illegible],
Tandis qu'à ma voix [illegible] [illegible]
Gigantesques [illegible] d'écartant, [illegible].
Malheur si devant moi quelque [illegible] se [illegible],
Bêtes, monstres, titans, furieux, [illegible] de dé- [fense,
Rien ne peut m'émouvoir, quand [illegible] [illegible] [illegible]